

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT DE VIE aux FAMILLES



SESSION 2026-27

Le titulaire du **Titre Professionnel ADVF** est un professionnel qualifié, compétent et polyvalent, qui intervient ponctuellement ou régulièrement pour accompagner dans la vie quotidienne de personnes dites «fragilisées» comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.

- ✓ Apporter une aide à la personne dans les activités domestiques de la vie quotidienne, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes, handicapées
- ✓ Confirmer un projet professionnel et maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant(e) De Vie aux Familles
- ✓ Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants

+ DE LA SAGESSE

l'atelier défense, Car'Ado, «lycéens au cinéma», sorties théâtre, cellule décrochage scolaire, lutte contre le harclement, programme ERASMUS, liens avec le Québec (CEGEPS), actions humanitaires, stages d'immersion, atelier DreamMakers, option langue des signes et sport, l'atelier cultive ta science, la Sagesse Verte, club de philosophie, l'atelier éloquence, l'accueil de tous, la chaîne twitch ...

OUTILS : l'espace numérique de travail

+ ACCOMPAGNEMENT

Existence d'un point écoute et important réseau d'entreprises partenaires. L'entretien d'entrée en formation servira de base pour proposer à chacun des apprenants des situations d'apprentissage qui leurs sont propres, en adéquation avec leur projet et leurs compétences. L'apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé si nécessaire.



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et mise en place d'une adaptation des moyens de la prestation.
Réglementation ERP.

Contact lycée et centre de formation la Sagesse: ash@lasagesse-vls.com



+ d'infos sur le site internet

PUBLIC : Tout public, sans limite d'âge.

+ MODALITÉS

PRÉ-REQUIS : niveau DNB

VALIDATION : Obtention du titre professionnel ADVF

Diplôme unique sans équivalence

De niveau 3 non concerné par la validation par blocs de compétences

Passerelle possible vers Tière Professionnelle

EVALUATION : Epreuves ponctuelles orales et écrites conformes au référentiel

NOMBRE DE PLACE : 24 / an

DÉROULEMENT : octobre à mai

MODALITÉS PEDAGOGIQUES : Cours en salles banalisées et sur plateaux techniques

DURÉE : 380H de formation + 210H en entreprise

+ DÉBOUCHÉS

MÉTIERS : assistant de vie / aide aux familles / aide aux personnes âgées / aide à domicile / auxiliaire de vie / intervenant à domicile / garde d'enfants / ...

ÉTUDES : DEAES / DEAS / BAC pro ASSP / BEPA Service aux personnes ...

Voir la fiche RNCP n°37715

Date de publication de la fiche : 11/07/2022

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

100 %

TAUX DE RÉUSSITE
2022

86%

TAUX DE
SATISFACTION
2022

100%

TAUX
D'INSERTION
PRO A 6 MOIS
2022

100 %
DONT
MÉTIERS VISÉS

+ TARIFS

TARIF INDIVIDUEL : 3250€* / an

*Sur devis pour les prises en charge spécifiques.

Contrat de Professionalisation possible
dans ce cas, le cout de formation est pris en charge
par l'OPCO de l'entreprise

+ ADMISSION

FORMATION CONTINUE : L'admission se fait après une réunion collective et/ou un entretien. Dès validation, il est possible de lancer les demandes de prise en charge.

La formation peut être envisagée en contrat de professionnalisation. Pour cela, il est obligatoire de trouver une entreprise.
TYPE D'ENTREPRISE : service aux personnes et entretien des locaux.